

PROJET D'ETABLISSEMENT

Version du 27/12/2017

Crèche inter-entreprises

13 rue de la Rabotière, 44800 SAINT-HERBLAIN



PRÉSENTATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT	4
Objectifs généraux	5
Principes et valeurs du projet d'établissement.....	5
Principes.....	5
Valeurs	5
Préambule sur la pédagogie	6
Montessori	6
Pikler Loczy.....	6
PROJET SOCIAL	8
Principaux objectifs.....	8
Apporter aux parents un accompagnement le plus utile possible	8
Permettre de concilier vie professionnelle et vie familiale	8
Conforter les parents dans leur rôle (accompagnement et école de la parentalité)	9
Proposer aux professionnels un lieu de formation et d'épanouissement	10
Soutien à la professionnalisation	10
Participation à la formation et à l'insertion professionnelle	10
Travail en équipe.....	10
Valorisation du bénévolat	10
Sensibiliser toutes les parties prenantes (enfants, parents, entreprises, etc.) au Vivre ensemble local.....	11
Contribuer à l'éducation autour du « Vivre-ensemble »	11
Tisser des liens avec tous les partenaires locaux	12
Expérimenter ce vivre ensemble en accordant une grande place au développement économique durable	13
Proposer une solution ponctuelle aux bénéficiaires des minima sociaux	13
PROJET ÉDUCATIF	14
Principaux objectifs.....	14
Garantir la sécurité globale de l'enfant	14
A travers l'organisation de la crèche	14
A travers d'éventuelles alertes si nécessaire.....	16
Soigner le regard et la communication avec l'enfant.....	17
Regard phare et regard porteur	17
Verbalisation et communication adulte-enfant	17
Respecter l'unicité et le rythme personnel de chaque enfant.....	18
Respect de l'individualité de chaque enfant	18
Respect du rythme de l'enfant et de ses besoins	18
Respect de l'intimité	19
Autonomie et motricité libre.....	19
Soins ²¹	
Repas.....	22
Sommeil	26
Favoriser un éveil « éclosion douce » et accompagner la curiosité de l'enfant.....	28
Le jeu source de plaisir	28
Le jeu pour dépenser son énergie.....	28
Le jeu pour élargir son champ d'expérience	28
Différentes phases de l'activité	29
Début et fin de l'activité.....	30
Sensibilisation aux langues étrangères.....	30
Rôle des professionnels dans l'activité ludique des enfants	30
Aménagement de l'espace	31

Favoriser la socialisation et le vivre-ensemble	33
Eveil à soi-même	33
Eveil à l'environnement immédiat	33
Eveil aux autres	33
Découverte de la vie en collectivité	34
Découverte des différences	35
Découverte du monde extérieur	35
Préparation à l'école	36
Quelques notions complémentaires pour répondre à l'agressivité	36
Apport de l'aménagement de l'espace au bien vivre ensemble	37
PLACE DES FAMILLES ET PARTICIPATION A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT	38
Instaurer une relation de coéducation avec les parents dès le rendez-vous d'inscription.....	38
Désigner un référent	39
Planter les fondations de la relation de co-éducation lors de la période d'adaptation	40
Premiers temps à la crèche avec papa ou maman	40
Première séparation.....	40
Premiers temps à la crèche sans papa ni maman	41
Faire vivre les parents en leur absence	41
Tour de rôle.....	41
Soigner la communication continue avec les parents	42
Accueil quotidien et transmissions orales	42
Transmissions écrites parents / professionnels	43
Aider les familles intéressées à trouver du confort dans leur rôle de parents	45
Permettre aux familles intéressées de participer à la vie de la crèche.....	45

PRÉSENTATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Ce projet d'établissement se veut le **guide** de référence de tous les adultes qui, dans la crèche, se trouveront en contact avec les enfants.

Il est construit en accord avec les textes réglementaires de référence : Décret 2000-762 du 1er août 2000 ; Décret 2007-230 du 20 février 2007 ; Décret 2010-613 du 7 juin 2010 ; Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Il s'agit du projet initial de la crèche, qui s'inspire de projets de crèches existantes. Ce projet, **amendable** et évolutif, sera enrichi et retravaillé avec l'équipe professionnelle de la crèche, sur plusieurs mois. **Il sera de la responsabilité de tous – parents, professionnels – de le respecter, de le faire respecter et de le faire évoluer.**

A travers son volet social, il s'adapte aux caractéristiques de la population accueillie et à l'environnement local dans lequel s'inscrit ce lieu d'accueil. Ce volet social accorde une importance centrale au tissage de liens avec les partenaires locaux existants, tant avec les services et structures du territoire qu'avec les associations actives dans le champ de la petite enfance, de la parentalité et du développement économique durable.

Le volet pédagogique et éducatif est très inspiré des approches Montessori et Pikler Loczy. Il s'appuie notamment sur le livre *Petite Enfance et Neurosciences : (Re)construire les pratiques*, publié par Christine Schuhl (éducatrice de jeunes enfants « Montessorienne », formatrice, universitaire, rédactrice en chef de la revue Les Métiers de la Petite Enfance) et Josette Serres (docteure en psychologie du développement, ingénieure de Recherche au CNRS, spécialisée dans le développement cognitif du nourrisson, formatrice notamment auprès de l'Institut de la Petite Enfance Boris Cyrulnik).

Enfin, une grande place est accordée aux familles qui souhaitent s'impliquer dans le fonctionnement de la crèche.

Objectifs généraux

L'ambition principale de ce projet est de **contribuer à l'épanouissement aussi bien des enfants accueillis que des parents et des professionnels entourant les enfants.**

Cette ambition se décline en différents objectifs :

- Favoriser l'éveil de l'enfant, sa confiance en lui et sa capacité à faire seul, dans le bien-être et la sécurité affective
- Permettre à l'enfant d'acquérir des règles de vie en groupe, tout en respectant son individualité
- Permettre aux parents une implication réelle dans l'éducation de leur enfant, avec la présence de professionnels qualifiés
- Aider les parents à trouver un plus grand confort dans l'exercice d'une « parentalité imparfaite et positive »
- Proposer aux professionnels un lieu de formation et d'épanouissement professionnel

Principes et valeurs du projet d'établissement

Principes

- Le **respect de l'enfant** comme individu à part entière
- La recherche d'une continuité entre la vie à la crèche et à la maison
- L'encouragement constant chez l'enfant de sa curiosité et de son « appétit de vie »
- L'éveil à soi, à son corps, à la nature, aux autres, au monde
- L'identification et l'expression de ses potentiels, le développement de la confiance en soi
- La mise en œuvre du « **Vivre-Ensemble** », de l'éducation à la citoyenneté
- La capacité pour les enfants et pour toutes les parties prenantes à créer et dénouer des liens d'attachement nourrissants, dans la sécurité affective
- Une relation d'éducation à responsabilité partagée avec les parents basée sur le respect mutuel, la transparence, l'écoute, la responsabilisation de chacun
- Une visée de **bientraitance** pour les enfants, leur famille et les professionnels
- La proposition aux professionnels d'opportunités d'épanouissement et de « bonheur au travail »
- Un lieu d'accueil de Petite Enfance **au service de l'intérêt général**, tourné vers l'expérimentation du développement économique durable

Valeurs

- b** ienveillance & exigence
- a** uthenticité & intégrité
- v** ision & amélioration continue
- b** eauté & créativité
- e** nthousiasme & curiosité
- e** panouissement & plaisir
- s** ens & cohérence (recherche de)

Plus un enfant recevra, en collectivité, un **accueil personnalisé et individualisé**, où **ses rythmes** et habitudes sont respectés, où sa famille est connue, plus la collectivité sera socialisante et bien-traitante pour lui.

Préambule sur la pédagogie

Le volet éducatif de ce projet d'établissement est très inspiré des apports complémentaires de deux grandes références de la petite enfance : Maria Montessori et Emmi Pikler.

Montessori

Maria Montessori est née en 1870 en Italie. Devenue en 1896 la première femme médecin en Italie, elle consacre le début de sa carrière à visiter des asiles et à faire des conférences sur l'éducation des enfants handicapés. C'est en 1899, qu'elle crée sa première école pour les enfants déficients mentaux car elle ne supporte pas de voir ces enfants laissés dans des parcs sans jeux, ni activités. Parallèlement, elle découvre les recherches des médecins français Edouard Seguin et Jean Itard sur les sourds-muets et les écrits sur Victor l'enfant sauvage de l'Aveyron. En 1907, elle crée la première Maison des Enfants à Rome, où elle accueille des enfants sains des quartiers pauvres. Cette maison devient un laboratoire d'expérimentation des principes de sa pédagogie : Maria Montessori y construit et affine sa méthode. Elle voyage également dans le monde entier (surtout aux Etats-Unis) afin de faire connaître ses connaissances sur le développement de l'enfant, sa pédagogie et son matériel.

Ses valeurs principales :

- Une confiance profonde dans l'enfant
- Un respect sans borne dans ses capacités à se développer par lui-même : « Aide-moi à faire seul »

Les principes de la pédagogie :

- L'importance de la répétition car c'est de cette façon que l'enfant domine le processus, jugé plus important que le résultat
- La liberté, de se déplacer dans l'espace, de choisir l'activité que l'on veut faire
- La mise en œuvre d'un environnement sécurisant, calme, serein et ordonné
- Un matériel concret, beau, propre, sécurisé, auto-correctif, mono-fonctionnel et unique
- Une grande place donnée à l'activité individuelle, afin que l'enfant s'approprie le geste et la logique de façon individuelle
- Le droit de ne rien faire
- Le respect des périodes sensibles de l'enfant pour lui proposer du matériel correspondant à ses besoins
- L'importance de laisser l'enfant découvrir des notions abstraites de façon sensorielle et concrète, par la manipulation et le travail autonome

Le temps passé par les tout-jeunes enfants sur des activités comme plier, verser, juxtaposer, porter, etc. qui paraissent aller de soi et sont de ce fait parfois négligées, est mis à profit par l'enfant pour apprendre à coordonner ses mouvements, associer son regard et son geste, se concentrer, s'organiser dans son travail. Ensuite, les apprentissages scolaires – calcul, langage, etc. – se feront de façon plus naturelle et facile.

Pikler Loczy

La pédiatre Emmi Pikler est née à Vienne en 1902. Installée à Budapest, elle s'intéresse très tôt aux capacités propres du nourrisson et du jeune enfant. Il lui semble en effet que l'enfant qui peut se mouvoir librement est plus prudent et apprend mieux à tomber sans risque, tandis que l'enfant exagérément protégé et dont les possibilités de mouvement sont limitées est plus facilement en danger, faute d'avoir expérimenté ses propres limites et ses capacités. **Principal bénéfice de cette approche : l'enfant développe et renforce sa confiance en lui – un atout précieux pour le reste de sa vie.**

En 1946, le gouvernement hongrois demande à Emmi Pikler de créer une pouponnière publique pour accueillir des orphelins de guerre. Une maison est mise à disposition de ce projet, au n°3 de la rue Lóczy à Budapest. En mettant en œuvre dans cet institut les méthodes et principes tirés de ses observations, Emmi Pikler parvient à valider et à prolonger ses théories pour en faire aujourd'hui des références largement reconnues et adoptées par différents milieux d'accueil de jeunes enfants.

Quatre grands principes directeurs sont mis en œuvre à la pouponnière Pikler-Lóczy :

- **L'activité autonome et spontanée** : l'enfant doit pouvoir expérimenter toute activité par lui-même, guidé par l'envie et le plaisir et par sa conscience de ses propres capacités. Pour cela, l'adulte le laisse totalement libre de ses mouvements, tout en protégeant, sécurisant l'environnement dans lequel il évolue
- **La relation privilégiée entre l'enfant et l'adulte** : pour se sentir en sécurité dans son environnement, en sécurité affective notamment, l'enfant doit être accompagné par un adulte, avec lequel il établit une relation d'attachement privilégiée, en particulier pendant les temps de soin (repas, change, toilette, coucher...). Ces temps sont en effet envisagés par Emmi Pikler comme des moments individualisés de rencontre entre l'enfant et l'adulte, pendant lesquels se tisse une relation intime et personnelle, une relation de confiance réciproque
- **La nécessité de favoriser chez l'enfant la conscience de lui-même et de son environnement** : les adultes veillent à ce que l'environnement de l'enfant soit stable dans l'espace et régulier dans le temps, et offre la plus grande continuité possible, afin d'aider celui-ci à mieux comprendre et anticiper les situations vécues au quotidien. L'accompagnement par la parole est au cœur de ce dispositif : l'adulte prend le temps de nommer les objets, de décrire les situations ou phénomènes rencontrés, d'expliquer ses propres actes quand ils concernent directement l'enfant ou encore d'annoncer les événements à venir
- **Un bon état de santé physique**, principe qui permet la réalisation des trois premiers objectifs : chaque enfant bénéficie d'une prise en charge individualisée, que ce soit pour son alimentation ou le rythme des activités (repas, temps d'éveil, temps de sommeil, etc.) qui lui sont proposées. Cette prise en charge garantit que l'enfant soit en bonne condition physique pour pouvoir découvrir et explorer sereinement son environnement

Si ces grands principes d'Emmi Pikler sont beaucoup moins connus du grand public que ceux de Maria Montessori, ils sont en revanche très largement enseignés aux futurs éducateurs de jeunes enfants lors de leur formation diplômante.

Les enseignements de la pédagogie Pikler-Lóczy se traduisent par différentes orientations dans la crèche :

- la continuité et la stabilité de l'environnement dans lequel évoluent les enfants, avec la notion de "réfèrent" ou le souci de régularité dans l'organisation de la journée
- le respect de la libre motricité, consistant à laisser l'enfant libre de ses mouvements dans un environnement préalablement sécurisé, et à limiter les interventions de l'adulte, dès lors qu'elles peuvent se faire "entraves" ou "béquilles" dans le développement de l'autonomie (pour éviter par exemple de surprotéger un enfant qui teste ses capacités motrices, ou de mettre un enfant dans une position qu'il ne maîtrise encore)
- la place accordée aux jeux libres et aux activités autonomes, permise notamment par l'aménagement de l'espace et par le choix d'un mobilier adapté
- le rôle du langage et l'importance de la verbalisation et du dialogue, que ce soit dans l'accompagnement des situations vécues, les encouragements lorsque l'enfant acquiert de nouvelles compétences, la résolution d'éventuels conflits entre enfants, etc.

PROJET SOCIAL

Principaux objectifs

Le projet social de la crèche se fonde sur les réalités de la vie des familles d'aujourd'hui. Nous souhaitons garantir une égalité d'accès et de traitement à toutes les familles et c'est en ce sens que nous travaillons nos projets dans un désir d'adaptation aux besoins des familles, en respectant l'intérêt de l'enfant.

- Apporter aux parents un accompagnement le plus utile possible
- Proposer aux professionnels un lieu de formation et d'épanouissement
- Sensibiliser toutes les parties prenantes au Vivre Ensemble local et au développement économique durable
- Proposer une solution ponctuelle aux familles bénéficiaires des minima sociaux

Apporter aux parents un accompagnement le plus utile possible

Permettre de concilier vie professionnelle et vie familiale

L'amplitude d'ouverture et la continuité de service

Les horaires de la crèche sont définis après étude des besoins des futurs utilisateurs et des entreprises clientes. Nous tenons compte des nouveaux rythmes de travail des parents et tentons de proposer un service le plus adapté possible, en gardant toujours le souci du bien-être de l'enfant. C'est ainsi que nous organisons une continuité d'accueil quand les besoins des familles le nécessitent et que l'environnement s'y prête.

Chaque fois que cela sera nécessaire et approprié dans la zone d'implantation de la crèche, des horaires élargis seront mis en œuvre (par exemple 6h30 – 21h30).

Le multi-accueil

La recherche d'une réponse individualisée et ajustée au plus près des besoins évolutifs de l'enfant et de sa famille nous a conduits à mettre en place dans la crèche, un fonctionnement en multi-accueil.

Ce type d'accueil nous paraît s'adapter au mieux aux changements pouvant survenir dans la vie d'une famille. Il assure à l'enfant une stabilité et une continuité éducative.

Accueil régulier (à temps plein ou partiel) : enfant dont c'est le mode de garde principal, pour lequel un contrat d'accueil sera signé entre la famille et la structure, définissant ses besoins sur l'année.

Accueil occasionnel : enfant qui ne fréquente la structure qu'occasionnellement, avec réservation au fur et à mesure selon les disponibilités et sans contrat.

Conforter les parents dans leur rôle (accompagnement et école de la parentalité)

L'accompagnement au quotidien

Nous plaçons les parents au cœur de notre démarche d'accueil des jeunes enfants et sommes attachés à promouvoir une **relation de coéducation entre les parents et l'équipe**.

Le premier lieu d'accueil du jeune enfant, c'est souvent la deuxième rencontre, pour les familles, avec des professionnels de l'enfance qui vont les accompagner dans leurs premières années d'expérience de parents (après les professionnels de la maternité et le pédiatre). Pour faire vivre l'idée de coéducation, nous leur ouvrons les portes et nous prenons du temps quotidiennement pour les accueillir.

L'accueil des parents et – s'ils le souhaitent – leur participation active à la vie de la structure est l'un des axes forts du travail d'équipe.

Les familles sont tenues informées de l'évolution globale de leur enfant au quotidien, par un échange formalisé avec le personnel et, éventuellement, par un cahier de liaison entre la structure et la famille.

Mais également :

- La participation à des activités pédagogiques, sur la base du volontariat
- Des réunions d'information programmées pour informer les familles sur la vie de la structure
- Des rendez-vous individuels tout au long de la période d'accueil avec le médecin et le psychologue attachés à la structure
- Une aide éducative personnalisée, un soutien à la parentalité par un système de rendez-vous ponctuels, pour des familles ayant des besoins spécifiques (événements familiaux, maladie de l'enfant, découverte d'un handicap, mal être d'un membre de la famille...)
- L'invitation à venir partager des moments festifs ou rituels (fin d'année, carnaval, anniversaires, fin d'année scolaire...) avec leurs enfants et l'équipe
- Des rencontres avec d'autres parents pour des groupes de paroles, des rencontres / causeries avec des spécialistes sur des thèmes éducatifs
- La possibilité de mettre en place un Conseil des Parents ou Conseil d'Etablissement, selon le souhait du client et l'engagement de parents volontaires.

La notion de coéducation doit être comprise dans le sens où les fonctions éducatives des parents et des professionnels ne sont pas interchangeables. Une communication quotidienne et professionnelle avec les parents doit déboucher non seulement sur des relations conviviales mais surtout sur des pratiques éducatives harmonieuses (même si elles sont différentes) entre famille et lieu d'accueil. Lorsqu'une relation de confiance et d'écoute a été nouée entre la famille et la structure, l'enfant a toutes les chances de se sentir bien dans son lieu d'accueil !

L'école de la parentalité

La crèche se donne pour objectif d'aider les parents intéressés à trouver du confort dans leur rôle de parents. Un cycle de réunions en soirée, à destination des parents, sera l'occasion de partager et d'échanger autour de différents thèmes, comme les émotions de l'enfant, les émotions que ces dernières suscitent en nous, l'expression d'une autorité juste, ... Elles seront l'occasion de conforter les parents dans leur rôle et leurs compétences et pourront être également une source d'apports théoriques sur la connaissance et les besoins psychoaffectifs de l'enfant. Elles pourront aussi apporter un soutien et juguler à la base certaines difficultés que les parents peuvent rencontrer dans leur pratique quotidienne d'éducateurs.

Un professionnel formé aux approches de type Faber & Mazlish animera ces « ateliers Faber », en toute bienveillance et confidentialité, à raison d'un par mois environ.

Proposer aux professionnels un lieu de formation et d'épanouissement

Soutien à la professionnalisation

En tant qu'employeur, la crèche cherche à soutenir la réalisation du projet professionnel de ses salariés. À cet effet, la direction s'engage à accompagner les professionnels dans la définition de leurs souhaits de formation et dans la mise en œuvre concrète de leur projet. Chaque année, en fonction des souhaits de chacun et dans le respect d'un ordre de priorité entre salariés (ancienneté, bas niveau de qualification), les membres de l'équipe qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé (aide à la préparation aux concours, valorisation de la démarche, réorganisation de l'équipe pour pallier les absences durant les temps de formation...). Quand cela est possible en termes d'organisation, il est proposé de se former en alternance et d'augmenter son niveau de compétences et de diplôme, tout en conservant son emploi au sein de la crèche.

Les objectifs sont multiples :

- Contribuer à l'épanouissement professionnel
- Fidéliser l'équipe
- Pérenniser le projet pédagogique
- Améliorer ainsi en permanence la qualité de l'accompagnement proposé aux enfants

Participation à la formation et à l'insertion professionnelle

La crèche accueillera chaque année des stagiaires en formation petite enfance en alternance. Le stage est l'occasion pour eux d'obtenir une expérience de terrain, de se familiariser avec le système de la crèche et de commencer à se construire un réseau professionnel.

La crèche cherchera à développer des partenariats à long terme avec des organismes de formation reconnus comme l'ARIFTS à Nantes.

Les stagiaires ne se substituent en aucun cas aux professionnels salariés, mais certaines responsabilités (co-encadrement des sorties par exemple, pilotage d'activités pédagogiques) leur sont attribuées progressivement, en fonction de l'évolution de leurs compétences. Placés sous le tutorat du responsable technique de la crèche, les stagiaires ont aussi des échanges constructifs quotidiens avec l'équipe et les parents, et peuvent participer aux réunions disciplinaires, pour compléter leur apprentissage.

Travail en équipe

Une équipe est un groupe de professionnels pluridisciplinaires. Cette équipe, tout en ayant des personnalités, des histoires et des cursus divers, tend vers des objectifs communs. Elle est en mouvement perpétuel et évolue en fonction du contexte qu'elle traverse.

Le travail en équipe s'appuie sur des compétences, des profils de poste et des outils. Il nous paraît essentiel de penser et favoriser des moments de communication, informels et formels. Qui nécessitent d'être à l'écoute, de savoir relativiser ses points de vue, d'accepter la remise en question et d'oser exprimer d'éventuelles difficultés.

Les moments réguliers et structurés, « formels », sont également cruciaux :

- Les réunions
- Les groupes d'analyse de la pratique, animés par des partenaires extérieurs sélectionnés pour leur qualité
- Les cahiers d'équipe
- Les cahiers de transmissions

Valorisation du bénévolat

Dans le cadre du Vivre Ensemble local détaillé plus loin, le bénévolat et le mécénat de compétences pour des associations locales partenaires seront encouragés auprès des professionnels.

Sensibiliser toutes les parties prenantes (enfants, parents, entreprises, etc.) au Vivre ensemble local

Contribuer à l'éducation autour du « Vivre-ensemble »

L'évolution des missions et du rôle des structures d'accueil Petite Enfance se conjugue avec la raréfaction des moments et des espaces de convivialité, un isolement plus fréquent et moins de solidarités de proximité.

De ce fait, la crèche doit orienter sa mission à la fois sur la socialisation des jeunes enfants mais également sur des actions favorisant la rencontre, l'échange et la relation avec et entre les familles.

Notre projet social a pour objectif de faire découvrir aux adultes de demain la richesse du « vivre ensemble » en faisant de la crèche un lieu d'attention et de partage. La mixité sociale, l'accueil d'enfants porteurs de handicaps ou de maladies invalidantes font partie intégrante de notre projet d'éducation pour les nouvelles générations. Quand les enfants, dès leur plus jeune âge, rencontrent « la différence », les sentiments d'étrangeté et de peur diminuent considérablement.

Respecter les histoires familiales

Pour les adultes comme pour les enfants, le sentiment d'appartenir à un groupe, à une famille, à une histoire, d'être reconnu pour soi-même est indispensable. Lorsque les adultes se connaissent, se reconnaissent, et « identifient » réciproquement leurs rôles et leurs fonctions, une articulation plus aisée se tisse entre le lieu d'accueil et les familles. C'est pourquoi la crèche s'attachera à reconnaître l'histoire de chaque famille et respectera son environnement social ; afin que, sans être ni un substitut, ni un remplaçant des parents, ces professionnels en soient un relais et garantissent à l'enfant son intégrité, sa sécurité de base pour l'aider à construire de la confiance et de l'estime de soi.

La mission de la crèche nous semble aujourd'hui largement dépasser la garde de l'enfant. Premier lieu d'accueil fréquenté par les familles, il doit s'intégrer dans une orientation de **coéducation** qui permet d'assurer une continuité entre le monde privé de l'enfant et celui de son lieu d'accueil.

L'accueil d'enfants en situations particulières

Afin de répondre au mieux aux différents décrets régissant l'organisation des Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants, quant à l'accueil des enfants en situation de handicap, de maladie chronique ou en difficulté sociale, la direction travaille au côté des équipes pour préparer l'accueil, soutenir leur action et aider à la prise en charge concrète de l'enfant et sa famille.

Des temps de réflexion et de sensibilisation à ce type d'accueil sont mis en place. Des protocoles sont élaborés en équipe. Des partenariats avec les services concernés sont mis en place dès la première année d'ouverture : services sociaux de la PMI ou de la Ville, Centre d'aide médicosocial précoce...

Il s'agit également de veiller à prévenir d'éventuelles inadaptations sociales, sanitaires, psychologiques, et de développer des partenariats avec les professionnels du champ sanitaire, social et de l'Education Nationale.

La structure s'attachera à favoriser les capacités d'expression des enfants et leur épanouissement personnel en mettant en œuvre des pédagogies souples et attentives aux particularités de chacun.

Les objectifs d'accueil sont identiques à ceux annoncés pour les autres enfants : permettre un accueil en collectivité pendant les activités professionnelles ou personnelles des parents, sans mission de soins et/ou de rééducation par l'équipe.

Les besoins particuliers des enfants sont formalisés par des projets personnalisés d'accueil ou projet d'accueil individualisé, en lien avec les familles, les partenaires du secteur sanitaire et social autour de l'enfant et dans un réel échange de compétences.

Cet accueil sera préparé par l'équipe (direction, médecin, psychologue) et ne sera possible que si le handicap ou la maladie est compatible avec une prise en charge collective. La structure est un lieu de vie collective non spécialisé, sa mission doit être identique pour tous et les enfants porteurs de handicap doivent pouvoir y vivre une existence d'enfant, profitant de jeux et de relations comme les autres, sans être rejeté ni mis en difficulté par une inadaptation du lieu. L'attention sera donc portée sur la réalité d'un accueil adapté.

Adapté pour l'enfant lui-même : afin qu'il ne souffre ni physiquement, ni psychologiquement et que son accueil lui permette de profiter pleinement de ce qui lui est offert, au même titre que les autres enfants.

Adapté pour les autres enfants : pour qu'une vie en collectivité puisse s'instaurer dans de bonnes conditions et que la première rencontre avec le handicap s'inscrive positivement dans leur mémoire et qu'ils puissent devenir ainsi des adultes moins apeurés par le handicap et plus tolérants.

Adapté pour l'équipe éducative : afin que le personnel puisse s'occuper du ou des enfants concernés de manière adéquate avec la mission de la crèche, sans que le groupe n'en pâtisse.

Si le handicap ou la maladie sont dépistés durant l'accueil de l'enfant, la direction, le médecin et le(a) psychologue accompagneront les parents dans ce cheminement difficile et les orienteront éventuellement vers des services spécialisés. Ils soutiendront également les professionnels dans cet accompagnement.

L'accueil en collectivité est un vecteur de mixité sociale et doit être un lieu où les différences ne sont pas stigmatisées. Les familles rencontrant des difficultés sociales pourront trouver, auprès de nos équipes, une écoute bienveillante, un soutien et un accompagnement individualisés selon les besoins. L'équipe de direction se mettra également en relation avec la PMI et les services sociaux de la commune.

Pour aller encore plus loin dans cette mixité sociale, un partenariat spécifique pourra être mis en place avec une association experte de l'accompagnement du handicap (ADAPEI, APAJH,...). L'entreprise explore à l'heure actuelle un partenariat avec l'ADAPEI 44 pour accueillir fréquemment dans la crèche 3 à 6 enfants en situation de handicap, âgés de moins de 6 ans. Ces enfants seraient accompagnés par des professionnels salariés de l'ADAPEI, qui pourraient également partager leur expertise avec l'équipe de la crèche. L'ADAPEI 44 est actuellement associée aux études amont d'aménagement de la crèche, pour s'assurer d'une conception cohérente et adaptée à ce projet. Ce projet pourrait donc se concrétiser sur cette crèche si un accord était trouvé avec l'ADAPEI 44 et si les pouvoirs publics donnaient leur feu vert.

Tisser des liens avec tous les partenaires locaux

La crèche a pour objectif de s'inscrire le mieux possible dans son territoire, d'être un catalyseur de richesse et de liens dans son écosystème.

Entreprises

En lien avec son ADN et son projet, la crèche proposera différents services aux entreprises de la zone d'activité concernée :

- Sa prestation principale, celle d'accueillir les enfants des salariés des entreprises partenaires
- L'école de la parentalité évoquée plus haut
 - Elle devrait contribuer au confort des salariés dans leur rôle de parents
 - Elle devrait leur donner des clés quant à l'exercice d'une autorité juste, clés réutilisables en partie dans leurs responsabilités professionnelles
- La sensibilisation au développement économique durable (RSE, économie circulaire,...)
- L'expérimentation d'actions concrètes collaboratives pour déployer l'économie circulaire sur la zone d'activité concernée, avec l'objectif de créer des liens « intelligents » entre les différents acteurs, pour soutenir les économies d'énergie, la réduction du volume de déchets, etc.

Associations

Sur son territoire, la crèche a un double objectif avec les structures associatives et municipales des sphères Petite Enfance, Parentalité et Développement Durable :

- Travailler en étroite collaboration avec ces dernières et notamment les faire connaître aux parties prenantes chaque fois que cela sera pertinent (par exemple sur Nantes : La Maison des Familles, Les Pâtes au Beurre, EPE 44 (Ecole Parents Educateurs),...)
- Redistribuer une partie des bénéfices de la crèche à certaines de ces associations, pour soutenir leur action et l'amplifier

Expérimenter ce vivre ensemble en accordant une grande place au développement économique durable

Nous souhaitons dépasser notre seul rôle de prestataire de services en contribuant activement à la mise en œuvre d'une démarche globale de développement durable, également appelée RSE (Responsabilité Sociale, Sociétale et Environnementale) ou Performance Globale. L'objectif de la crèche est de se comporter en « entreprise citoyenne », sur les différentes dimensions :

- Economique
 - Assurer un fonctionnement pérenne et stable de la crèche
- Sociale
 - Faire de la crèche un lieu de professionnalisation et d'épanouissement pour les collaborateurs
- Sociétale
 - Agir en partenaire constructif et efficace auprès de l'ensemble des acteurs du domaine Petite Enfance et Parentalité, et aider à faire avancer la réflexion et les actions en la matière
 - S'impliquer dans de nombreuses actions bénévoles au service de l'intérêt général
 - Redistribuer une partie des bénéfices vers des acteurs engagés sur ces thématiques
- Environnementale
 - Sensibiliser les enfants au développement durable, à travers les activités quotidiennes et les activités d'éveil à la nature : tri des déchets, culture de carrés potagers, ferme pédagogique,...
 - Privilégier le plus possible une alimentation biologique et locale
 - Limiter le volume de déchets à enlever par camion en mettant en place des composteurs de proximité chaque fois que cela sera possible
 - Utiliser les fournitures et matériels jusqu'à leur fin de vie, en étudiant les possibilités de réparation, de récupération ou de réemploi
 - Sélectionner les fournisseurs en fonction du sérieux de leur démarche RSE
 - Privilégier les matériaux et produits éco-conçus et/ou respectueux de l'environnement (mobilier, couches, produits d'hygiène)
- Gouvernance
 - Impliquer les collaborateurs dans la stratégie de l'entreprise
 - Redistribuer une partie des bénéfices aux collaborateurs

Proposer une solution ponctuelle aux bénéficiaires des minima sociaux

En étroite collaboration avec la municipalité, la CAF et la PMI, la crèche proposera autant que possible un accueil d'urgence ou occasionnel à des familles bénéficiaires des minima sociaux, en fonction des places disponibles au jour le jour.

Le rapport publié par la Fondation Terra Nova en 05/2017 montre en effet que, si l'accueil en crèche est une très bonne solution pour lutter contre les inégalités de développement (étude Abécédarian), les enfants issus de milieux défavorisés y sont malheureusement sous-représentés : ils représentent 20% des enfants en France et seulement 8% des enfants accueillis en crèche.